

Stéphane BONICHOT

Avocat au Barreau de Paris

9-11 Avenue Franklin-Delano.-Roosevelt
75008 Paris – France

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

stephane.bonichot@delaporte-briard.com



Après avoir acquis une expérience française et internationale dans les départements de droit de la concurrence des cabinets Salans (Berlin), Wuersch and Gering (New York) et Linklaters (Paris), Stéphane BONICHOT, avocat au Barreau de Paris depuis 2010, a rejoint le cabinet en 2013 où il devant le Conseil d'État et surtout, devant la Cour de cassation. Il est en charge des départements de contentieux civil et pénal au sein du cabinet, avec une spécialité portant sur les questions complexes impliquant des juridictions étrangères.

Parallèlement, il suit la formation dispensée par l'Institut de formation et de recherche des avocats aux Conseils (IFRAC).

FORMATION

- Double maîtrise en droit franco-allemand, Universités de Cologne et Paris I Panthéon-Sorbonne
- Master de droit et globalisation économique, Institut d'Études Politiques de Paris et Paris I Panthéon-Sorbonne
- LLM, London School of Economics and Political Sciences
- Institut de formation et de recherche des avocats aux Conseils (IFRAC) (en cours).

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit civil général
- Droit commercial, bancaire et financier
- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit pénal général et spécial
- Droit monégasque
- Droit international économique
- Contentieux administratif général
- Droit franco-allemand